



**RÉGION  
AUVERGNE- RHÔNE-  
ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N° 84-2023-130

PUBLIÉ LE 15 JUIN 2023

# Sommaire

## 38\_Rectorat de Grenoble /

84-2023-06-08-00014 - Arrêté SG n° 2023-07 du 08/06/2023 portant modification de la composition de la commission académique ?? sur l'enseignement des langues vivantes étrangères de l'académie de Grenoble (3 pages)

Page 3

84-2023-06-08-00015 - Arrêté SG n° 2023-08 du 08/06/2023 portant modification de la composition du conseil académique des langues régionales ?? de l'académie de Grenoble ?? (3 pages)

Page 6

**Arrêté SG n° 2023-07 portant modification de la composition  
de la commission académique  
sur l'enseignement des langues vivantes étrangères  
de l'académie de Grenoble**

**LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE GRENOBLE**

Vu l'article D312-25 du code de l'éducation relatif à la composition de la Commission Académique sur l'Enseignement des Langues Vivantes Etrangères ;

Vu les désignations faites par le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu les désignations faites par les conseils départementaux de l'Isère et de la Haute-Savoie ;

Vu les désignations faites par l'association des maires de l'Isère ;

Vu les désignations faites par les organisations syndicales et les associations de parents d'élèves ;

Vu la désignation faite par le conseil académique de la vie lycéenne ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La composition de la commission académique sur l'enseignement des langues vivantes étrangères (CAELVE), fixée par arrêté n° 2022-18 du 13 octobre 2022 pour une durée de trois ans, s'établit désormais comme suit :

---

**REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION**

Madame Hélène INSEL	Rectrice de l'académie de Grenoble, Présidente de la commission
Monsieur Frédéric BABLON	Inspecteur d'académie Directeur académique des services de l'éducation nationale
Monsieur Abdelhamid CHAACHOUA	Directeur de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) <i>ou son représentant</i>
Madame Caroline PRINCÉ	Inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale d'allemand, coordonnatrice académique des enseignements de langues vivantes
Monsieur Pascal BEGOU	Inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional d'italien
Madame Nelly BARROSO	Inspectrice de l'éducation nationale 1er degré secteur Chambéry 1
Monsieur Arnaud DEFURNE	Principal du collège Le Grand Champ à Pont-de-Chéruy
Madame Céline DECHOSAL	Proviseure du LP Léon Gambetta à Bourgoin-Jallieu

## REPRESENTANTS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET DES USAGERS

### Représentant des personnels enseignants des écoles publiques

Madame Amélie CHAPAPRIA (FSU)

### Représentants des personnels enseignants de langue vivante étrangère des établissements publics du second degré

Madame Sylvie RICOME (UNSA)  
Monsieur François LECOINTE (FSU)

### Représentant des personnels enseignants de langue vivante étrangère des établissements d'enseignement privés

Madame Sabine BERNARD (FEP CFTD)

### Représentants des parents d'élèves de l'enseignement public

Monsieur Olivier BOURRION	Représentant de la fédération des conseils de parents d'élèves de l'Isère (FCPE)
Monsieur Alain MEY	Représentant de l'union régionale des parents d'élèves de l'enseignement public de l'Isère (PEEP)

### Représentants des parents d'élèves de l'enseignement privé

Madame Shannon LO PIZZO	Représentante de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL)
-------------------------	---

### Représentant des lycéens

Monsieur Anthony TREMOULHEAC	Lycée Boissy d'Anglas à Annonay
------------------------------	---------------------------------

## REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DES MILIEUX ECONOMIQUES ET PROFESSIONNELS

### Représentants désignés par le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Madame Nathalie BERANGER  
Madame Catherine BOLZE

### Représentants désignés par les conseils départementaux

Monsieur Patrick CURTAUD, représentant du conseil départemental de l'Isère  
Monsieur Dominique PUTHOD, représentant du conseil départemental de la Haute-Savoie

### Représentants désignés par l'association des maires

Madame Françoise FONTANA, maire d'Herbeys (38)  
Madame Marie-Claire DECHAUX, adjointe au maire de La Mure (38)

### Représentants désignés par le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional AURA

Madame Edith BOLF  
Madame Sophie D'HERBOMEZ-PROVOST

---

**Article 2 :** Les personnes mentionnées dans le présent arrêté exerceront leurs fonctions jusqu'à l'expiration des mandats le 13 octobre 2025.

**Article 3 :** L'arrêté SG n°2022-18 du 13 octobre 2022 est abrogé.

**Article 4 :** La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes.

Grenoble, le 08 juin 2023

SIGNÉ

Hélène INSEL

## **Arrêté SG n° 2023-08 portant modification de la composition du conseil académique des langues régionales de l'académie de Grenoble**

### **LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE GRENOBLE**

Vu le code de l'éducation et notamment les articles D312-33 à D312-39 relatifs à la composition du conseil académique des langues régionales ;

Vu les propositions des fédérations de parents d'élèves représentatives dans l'académie ;

Vu les propositions présentées par les différentes organisations syndicales représentant les personnels enseignants et représentées au conseil académique de l'éducation nationale ;

Vu les propositions faites par les instances dirigeantes des mouvements associatifs et éducatifs ayant pour objet la promotion de la langue et de la culture régionales ;

Vu les désignations faites par les associations départementales des maires de la Drôme et de la Haute-Savoie, par les présidents de conseils départementaux de la Drôme et de la Haute-Savoie, et par le président du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes ;

### **ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La composition du conseil académique des langues régionales (CALR), fixée par arrêté n° 2021-05 du 29 juin 2021 pour une durée de trois ans, s'établit désormais comme suit :

Madame Hélène INSEL

Rectrice de l'académie de Grenoble,  
Présidente de la commission

---

### **COLLEGE 1 : REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION**

Monsieur Pascal CLÉMENT

Inspecteur d'académie  
Directeur académique des services de l'éducation nationale  
de la Drôme

Monsieur François COUX

Inspecteur d'académie  
Directeur académique des services de l'éducation nationale  
de la Savoie

Monsieur Frédéric BABLON

Inspecteur d'académie  
Directeur académique des services de l'éducation nationale  
de la Haute-Savoie

Monsieur Marc BRON

Chargé de mission sur l'enseignement de la langue franco-provençale

Monsieur Abdelhamid CHAACHOUA	Directeur de l'institut supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) <i>ou son représentant</i>
<i>Non désigné</i>	Professeur d'université assurant un enseignement de langue et culture régionales
Madame Valérie BERNARD	Directrice par intérim du centre régional de documentation pédagogique (CANOPE) <i>ou son représentant</i>
Madame Caroline PESCH-LAYEUX	Inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale d'espagnol, coordonnatrice de l'enseignement des langues régionales
Monsieur Pierre-Jean VERNHES	Inspecteur de l'éducation nationale chargé de circonscription du 1 <sup>er</sup> degré, coordonnateur de l'enseignement des langues régionales dans les écoles de son département
Madame Anne GIOVANELLI	Représentant des maîtres formateurs délégué auprès d'un IA-DASEN, formatrice en occitan
Madame Jacqueline BROLL	Directrice du pôle Action Culturelle et Territoriale (DRAC Auvergne-Rhône-Alpes) <i>ou son représentant</i>

## COLLEGE 2 : REPRESENTANTS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET DES USAGERS

### **Représentants des parents d'élèves des écoles ou établissements comportant un enseignement de langue et culture régionales**

- \* Madame Elena NEFEDOVA, administratrice (FCPE 74)
- \* Monsieur Said ZAKAR, président (FCPE 26)
- \* Monsieur Hervé JARDIN, administrateur (FCPE 26)
- \* *Non désigné* (PEEP)
- \* *Non désigné* (PEEP)
- \* *Non désigné* (PEEP)

### **Représentant des personnels enseignants des écoles ou établissements comportant un enseignement de langue et culture régionales**

- \* Monsieur François LECOINTE, professeur certifié (FSU)
- \* Madame Amélie CHAPAPRIA, professeure des écoles (FSU)
- \* Madame Mylène MOUNIER, professeure certifiée (UNSA-Éducation)
- \* Madame Magali GOBBER, professeure des écoles (Sgen-CFDT)
- \* *Non désigné* (FO)

**COLLEGE 3 : REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES  
DE RATTACHEMENT ET MOUVEMENTS ASSOCIATIFS**

**Représentants des mouvements associatifs et éducatifs ayant pour objet la promotion de la langue et de la culture régionales**

- \* Monsieur Gérard Joan BARCELÓ (président du Centre Régional des Enseignants d'Occitan)
- \* Madame Isabelle MEJEAN (trésorière de l'Institut d'Estudis Occitans) ou Monsieur Quentin GARNIER (secrétaire)
- \* Monsieur Alain FAVRE (Institut de la Langue Savoyarde)
- \* Monsieur Régis VACHOUX (Association des Enseignants de Savoyard)
- \* Madame Aude MERITZA-BOZON (présidente de l'association Savoué Ecula 2)

**Représentants désignés par l'association des maires,**

- \* Madame Perrine MONNIER, conseillère municipale déléguée aux écoles, St Maurice sur Eygues (26)
- \* Madame Chantal VANNSON, maire de Marnaz (74)
- \* *Non désigné*

**Représentants désignés par les présidents des conseils départementaux**

- \* Monsieur Joël BAUD-GRASSET, conseiller départemental de la Haute-Savoie
- \* *Non désigné*

**Représentant désigné par le président du conseil régional**

- \* Monsieur Raphaël MOCELLIN, conseiller régional

---

**Article 2 :** Les personnes mentionnées dans le présent arrêté exerceront leurs fonctions jusqu'à l'expiration des mandats le 29 juin 2024.

**Article 3 :** L'arrêté SG n° 2021-15 du 18 octobre 2021 est abrogé.

**Article 4 :** La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes.

Grenoble, le 08 juin 2023

SIGNÉ

Hélène INSEL